SAVON PARIS-MÉNAGE

POUR LE LINGE

PARIS MÉNAGE est à pâte ferme, économique, onctueux et sans mordant.

PARIS MÉNAGE lave mieux le linge et plus vite que les savons ordinaires.

PARIS MÉNAGE donne au linge une éclatante blancheur, un doux parfum.

Victor Vaissier, créateur des savons du Congo, membre du Comité d'admission à l'Exposition de 1900.

PARIS-MÉNAGE se vend aux adresses suivantes :

ROUBAIX

M. Hector Desfontaines, Grande Place, 25 ;
M. Morelle Scarcerieau et Sœur, Grande-Rue, 5 ;
M. Santerne, Epicerie Moderne, rue de la Gare, 112 ;
M. Delannoy, Edouard, rue Desertes, 49 ;
Mme veuve Cudquiere, rue de Cartigny ;
Mmes Bourgeois Sœurs, rue de Lille, 209 ;
Mlle Coulon, Mme, rue de Lannoy ;
Mme veuve Cornille, rue du Tilleul, 208 ;
M. Leclercq, Edouard, rue du Tilleul, 177 ;
M. Jules Grouillon, boulevard de Metz, 96 ;
M. Béhagne, Emile, rue Nain, 14 ;
M. Pouchet, Arthur, rue Archimède, 85 ;
M. Cuvelier, Fidèle, rue de Tunis ;
M. Besselart, Léon, rue de Mouveaux, 91 ;
M. Beuscart, Achille, rue de l'Alma, 223 ;
M. Lemaeq, rue de France, 147 ;
M. Thevelin, rue Pierre de Roubaix, 57 ;
M. Snauwaert, rue des Longues-Haies, 134 ;
M. Gruet, angle des rues Soubise et Rohan ;
M. D'halluin, rue de Wasquehal, 9 ;
M. Lequenne, rue de l'Epeule, 201 ;
M. Delberghe, rue de l'Epeule, 102 ;

TOURCOING

M. Santerne, Epicerie Centrale, rue Saint-Jacques, 40 ;
M. Recellinghien, rue du Base, 67 ;
M. Lepez-Rousseau, rue d'Anvers, 93 ;
M. Leman, Edouard, rue des Cinq-Voies ;
M. Deltombe, Fortuné, rue des Poutrains, 141 ;
M. Simar, Léon, rue Honchard, 77 ;
M. Druez, Arthur, rue de Belfort, 23 ;
M. Pennequin, Albert, rue des Plats, 203 ;
M. Legrand, Cyrille, rue Fin de la Guerre, 203 ;
M. Franchomme-Vannoste, rue du Brun Pain ;
M. Desrousseaux-Delbecque, rue de Gand, 100 ;
M. Legrand, Moïse, rue Fenelon, 12 ;
M. Allart-Pial, rue des Phalempins, 136 ;
Mlles Poitier, rue du Midi, 26.

BLANC-SEAU

M. Florin-Lavergne, rue Dérégnaucourt, 28 ;
M. Chiroutre, rue Lhomond, 36 ;
M. Van Vlassembrouck, rue Claude Bernard ;
M. Cortier, Constant, rue de Mouveaux.

CROIX

M. Ruyschaert, rue Kléber ;
M. Bodin ;
M. Allegaert, rue Petit-Boutique ;
M. Renard, Emile, rue de Thionville ;
M. Leman-Gons, à l'Allumette ;
Mlle Wuillez, rue des Ogiers, à l'Allumette ;

M. Leclercq, rue de l'Industrie, Wattrelos ;
M. Wagnon, Henri, aux Trois-Baudets, Hem ;
M. Duforest-Catteau, rue du Riez, Wasquehal.

L'AFFAIRE DE FRAUDE EN DOUANE A BOULOGNE

Le jugement

Une amende de 1,611,563 francs 22 cent.

Nous avons parlé hier de l'importante affaire de fraude en douane, qui a été appelée devant le tribunal correctionnel de Boulogne, et dans laquelle étaient impliqués M. Bigaud et trois de ses employés.

Me Félix Decori s'était porté partie civile pour l'administration des douanes.

Le jugement a été rendu vendredi matin.

M. Charles Bigaud, détenu depuis quatre mois, est condamné à trois ans de prison et 100 francs d'amende.

Trois de ses ouvriers, poursuivis pour complicité de fraude, se sont entendu octroyer les peines suivantes, savoir : Sergent, huit mois de prison, 100 francs d'amende ; Marie et Dubois, chacun trois mois d'emprisonnement et 100 francs d'amende.

L'administration des douanes qui s'était portée partie civile, obtient la somme de 1.611.563 francs 22 centimes, qu'elle demandait à titre de réparation et de dommages-intérêts, pour les 706 faits de fraude reprochés par l'accusation à M. Charles Bigaud.

LAINES & COTONS

MARCHES A TERME

ROUBAIX-TOURCOING. 5 mai. — Laines peignées, type courant. — Tendance soutenue.

5,000 sur mai	à 4.675	35,000 sur octobre	à 4.80
10,000 —	4.70	10,000 —	4.825
5,000 sur juin	à 4.70	5,000 sur novem.	à 4.775
15,000 —	4.725	5,000 —	4.80
30,000 —	4.75	10,000 sur décemb.	à 4.775
5,000 sur juillet	à 4.725	50,000 —	4.80
10,000 —	4.75	20,000 —	4.825
5,000 —	4.775	10,000 sur janvier	à 4.80
5,000 sur août	à 4.80	5,000 —	4.825
5,000 sur septem.	à 4.825	.....	.....

Total de la journée : 245,000 kilos.

ANVERS. — Tendance soutenue. — Total : 245,000 kil.

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing Jour	Précéd.	ANVERS Allem. B	LEIPZIG Type B.A	COTONS LE HAVRE Ouver.	Clôt.
Mai ... 1900	4.70 ./.	4.70 ./.	4.77 1/2	— ./.	61 37	61 50
Juin..	4.75 ./.	4.75 ./.	4.80 ./.	— ./.	61 ..	61 12
Juillet.....	4.77 1/2	4.77 1/2	4.80 ./.	— ./.	60 75	60 87
Août.....	4.80 ./.	4.80 ./.	4.80 ./.	— ./.	60 50	60 62
Septembre.	4.82 1/2	4.82 1/2	4.80 ./.	— ./.	60 ..	60 12
Octobre.....	4.82 1/2	4.82 1/2	4.82 1/2	— ./	57 75	57 87
Novembre...	4.82 1/2	4.82 1/2	4.82 1/2	— ./.	54 75	54 87
Décembre...	4.82 1/2	4.82 1/2	4.82 1/2	— ...	53 12	53 25
Janvier..1901	4.82 1/2	4.82 1/2	4.82 1/2	— ...	52 25	52 50
Février....	4.82 1/2	4.82 1/2	4.82 1/2	— ...	52 25	52 37
Mars.....	4.82 1/2	4.82 1/2	4.82 1/2	— ...	52 25	52 37
Avril.....	.... ./.	.... ./.	.... ./.	— ..	53 62	50 75

LES MEDAILLES DU TRAVAIL. — M. le ministre du commerce a accordé des médailles d'honneur aux ouvriers et employés de notre région dont les noms suivent :

MM. Blicq Jules, directeur d'atelier dans la maison Jules Lambin, à Boubecque ; Buyck Auguste, tourneur en fer dans la maison Skesse et Devallée, à Roubaix ; Hanselin Floris, trieur de déchets dans la maison Dilliès et Wattel, à Roubaix ; Roussel Augustin, apprêteur dans la maison Motte-Deleclusе frères et Cie, à Roubaix.

BRAVOURE ANGLAISE

Pour bien se battre. Il faut à l'Anglais mercenaire
Le rosbif, le pudding, le thé, la bonne chère ;
Et si, pour sa toilette, il n'a pas de *Congo*,
Le Boër, au combat, lui savonne la peau.

Un Hollandais du Cap, au parfumeur Vaissier.

PROSPECTUS, CIRCULAIRES, à prix réduits. — Prospectus depuis **quarante centimes le mille.** Imprimerie ALFRED REBOUX, Roubaix. 63497

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant huit pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

Le Journal de Roubaix publiera, dimanche soir, des éditions successives, au fur et à mesure que les résultats des élections seront connus.

LACHE AGRESSION

contre un rédacteur et un employé du « Journal de Roubaix »

LE RÉDACTEUR BLESSÉ

Les excitations des orateurs et des journaux révolutionnaires portent leurs fruits : dans la soirée de samedi un rédacteur du *Journal de Roubaix* a été victime d'une inqualifiable agression. Notre collaborateur, M. Paul Bou, revenait d'une réunion à laquelle il s'était rendu pour le service du journal. Au moment où il arrivait devant nos bureaux, accompagné d'un employé du journal, une bande nombreuse de collectivistes venait de la Grande-Rue en chantant l'*Internationale* et en poussant leurs cris ordinaires de mort contre moi : « *A bas Rebeux ! Il faut le pendre !* »

Les collectivistes commencèrent par invectiver grossièrement nos collaborateurs qui ne leur avaient pas adressé la parole et qui ne leur répondirent point. Puis, enhardis par l'absence de police, les énergumènes de la sociale passèrent des vociférations aux gestes menaçants.

Soudain, un énorme pavé est lancé du milieu du groupe et vient frapper à la figure M. Paul Bou qui tombe comme une masse contre la porte et reste inanimé sur le trottoir.

Au même moment, un autre pavé ébranle la porte et vient tomber aux pieds de son compagnon.

La vue du sang qui coule en abondance de la blessure reçue par M. Bou semble surexciter les sauvages révolutionnaires qui s'approchent de nos amis et vont se livrer sur eux à de nouvelles violences, quand deux commissaires de police et deux agents de la sûreté arrivent enfin.

Ils repoussent les agresseurs pendant que le personnel du *Journal de Roubaix* s'empresse autour du blessé qui, toujours inanimé, est transporté dans nos bureaux.

En attendant l'arrivée d'un médecin, des soins lui sont prodigués.

M. Chaine, chef de la sûreté, et M. Grimaldi, commissaire de police, qui l'ont suivi, constatent la blessure et demandent à voir l'énorme projectile qui l'a occasionnée et qui a été ramassé près de la porte. Les représentants de l'autorité, devant cet acte abominable, manifestent leur indignation.

Cette indignation, nous l'avons ressentie les premiers et elle sera partagée par tous nos amis.

Nous sommes seulement à la veille des élections et voilà que déjà les bandes collectivistes veulent pratiquer l'assassinat et renouveler les scènes de sauvagerie dont elles nous ont donné le spectacle il y a deux ans, lors des scrutins législatifs.

Que sera-ce dimanche et lundi, si l'autorité préfectorale ne prend pas des mesures sérieuses pour assurer le maintien de l'ordre à Roubaix et pour protéger les citoyens paisibles, car il est trop clair que la police de Roubaix est insuffisante.

La bande de misérables qui s'est ruée sur nos deux collaborateurs était passée par la Grande-Place où elle a défilé devant quatre-vingts agents qui y étaient massés. Elle se dirigeait visiblement vers nos bureaux. Chaque veille d'élection des scènes de désordre se renouvellent vis-à-vis du *Journal de Roubaix*. Pourquoi la police, qui sait cela, n'a-t-elle pas pris la peine de suivre les misérables qui ont voulu tuer M. Paul Bou ?

ALFRED REBOUX.

L'état du blessé

M. Bou revenait à lui au moment où M. le docteur Bernard arrivait. Celui-ci a constaté que notre sympathique collaborateur et ami avait une longue entaille à la figure, près de la lèvre supérieure. Il en sera heureusement quitte pour quelques jours de repos. Mais il est certain que le pavé qui lui a été lancé pouvait le tuer sur le coup.

Tous ceux qui, à Roubaix, connaissent M. Paul Bou partageront l'émotion que nous avons ressentie et se joindront à nous et à nos collaborateurs pour lui exprimer leurs sentiments de vive sympathie.

A. R.

LA VEILLÉE DES ARMES

Elle est commencée.

Dimanche matin va s'engager la suprême bataille : nous avons la certitude qu'elle se terminera par la victoire des candidats de l'Union sociale et patriotique.

C'est l'honneur, c'est l'intérêt de Roubaix qui le veulent.

Son honneur, parce qu'il nous paraît impossible, après les révélations de la période électorale, de confier, sans honte pour notre blason communal, un nouveau mandat à des hommes qui ont fait l'usage qu'on sait de celui qu'ils détiennent depuis huit ans.

On peut dire, sans exagération, que la France entière a les yeux sur Roubaix et que, selon notre verdict de dimanche, nous monterons ou nous descendrons dans l'estime et la considération de nos compatriotes.

C'est l'intérêt de Roubaix d'écarter les collectivistes, parce que plus nous allons, plus il est important pour tous que le pouvoir municipal soit entre les mains d'hommes sûrs, énergiques, incapables de pactiser avec le désordre révolutionnaire. Déjà, depuis huit ans, nous avons vu des industries roubaisiennes transportées dans d'autres localités du département ou du pays ; les ouvriers, les employés, les petits détaillants roubaisiens ont un intérêt immense à enrayer ce mouvement déplorable. Il ne faut pas, sous prétexte de servir le parti collectiviste, travailler à la décadence de Roubaix ou même nuire à son développement.

Il ne faut pas non plus, en laissant au pouvoir des administrateurs évidemment incapables, augmenter de plus en plus les charges publiques — charges qui, retombant sur chacun de nous, sous forme d'impôts directs ou indirects — rendent la vie de plus en plus difficile à Roubaix.

Il importe que nos mandataires municipaux soient économes de nos deniers, qu'ils ne les gaspillent pas, soit aux profits de leurs familles, comme l'ont fait tant de conseillers sortants, soit au profit de leurs passions politiques, comme dans l'affaire de l'ancien collège.

Il importe que ces administrateurs ne préparent pas à l'avenir des charges excessives et inutiles, comme on a essayé de le faire par la convention inouïe avec la Compagnie des tramways.

S'il est encore quelque hésitant parmi les lecteurs de ces lignes, qu'il examine les noms portés sur chacune des listes en présence et qu'il se pose cette question : Parmi ces hommes qui sollicitent mon suffrage, auxquels confierais-je plus volontiers ce que j'ai de plus cher, mon honneur, mes enfants, ma vie, ma bourse ?

Et qu'il se prononce d'après cela.....

Qu'est-ce que la Commune, sinon la famille étendue ?

Eh bien ! votons en bons pères de famille : traitons les affaires de la ville comme nous traiterions les nôtres.

ALFRED REBOUX.

L'HEURE DU CHATIMENT

Le 8 mai 1898, les électeurs donnaient au concurrent de Jules Guesde, l'honorable M. E. Motte, une majorité de 3,000 voix.

Ils montraient clairement ainsi qu'ils avaient assez de la politique étroite, dangereuse et sectaire du parti collectiviste.

La leçon était dure pour le « pontife » parisien, elle était dure aussi pour ses amis de la mairie.

Ce jour-là, le parti collectiviste a été blessé à mort à Roubaix.

Pour se conformer aux décisions du corps électoral, la municipalité révolutionnaire aurait dû alors donner sa démission. Ses membres avaient à choisir entre l'honneur, la dignité et les intérêts personnels : ils préférèrent garder le sanglant affront et... l'assiette au beurre. Les édiles collectivistes ont retardé ainsi de deux ans le moment fatal où ils seraient mis de force à la porte de l'Hôtel de Ville.

Ce moment est arrivé.

L'heure du châtiment va sonner pour les mauvais administrateurs, pour les mauvais Roubaisiens, pour les mauvais Français. Aujourd'hui, les électeurs se prononceront définitivement contre les hommes qui n'ont pas su gérer les affaires de la ville, et qui ont profité scandaleusement, pour eux, pour leurs familles et pour leurs amis, des huit années de pouvoir municipal.

Les bons citoyens feront comprendre aux sectaires de la mairie que leur conduite à l'égard des pauvres, des malheureux, a été indigne.

Ils condamneront l'odieuse partialité qui préside actuellement à la distribution des secours aux malheureux.

Ils voteront pour l'égalité, pour la justice et contre l'arbitraire et l'intransigeance.

Les patriotes roubaisiens relèveront aujourd'hui d'une façon énergique les insultes que les gens de la Mairie ont osé proférer contre la patrie. Ils opposeront le drapeau tricolore à la loque rouge de la Commune et la *Marseillaise* à l'*Internationale*.

Les collectivistes ont voulu transformer notre laborieuse cité en une arène où tous les partis seraient continuellement aux prises, où les citoyens lutteraient les uns contre les autres. Ils ont prêché la guerre de classe, préconisé les moyens violents. Les hommes d'ordre, tous unis dans une même pensée de défense sociale, leur infligeront une défaite irrémédiable.

Ce sera la revanche du bon sens, la revanche de l'esprit roubaisien si pratique, si honnête et si loyal.

LOUIS ROBICHEZ.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

AVIS IMPORTANT

Il faut voter pour les candidats de sa section.

Certains électeurs croient qu'ils peuvent rayer un nom sur la liste de leur section et le remplacer par le nom d'un candidat d'une autre section et que de cette façon ils donnent une voix de plus à ce candidat.

C'est une erreur !

Il ne faut pas oublier que porter sur un bulletin de vote un ou plusieurs noms de candidats d'une autre section, c'est faire perdre autant de voix à la liste ; c'est par conséquent faire, involontairement, le jeu des adversaires.

PAS DE RATURES !

Il faut que les électeurs sachent bien que toute rature faite sur les bulletins de vote de l'Union Sociale et Patriotique donne une voix de plus aux candidats collectivistes.

Raturer un nom, changer un nom, remplacer un nom par un autre, sur les listes de l'Union sociale, c'est voter pour les révolutionnaires.

Il faut voter pour les listes entières, pour tous les candidats de l'Union Sociale et Patriotique.

D'OU VIENT L'ARGENT?

Les collectivistes dépensent, au cours de cette période électorale, un argent fou. Rien ne leur coûte pour échapper au désastre pourtant inévitable qui les attend. Il est bien certain que l'Union Sociale et Patriotique, avec les souscriptions de ses adhérents, n'est pas en état de les suivre. Heureusement, elle n'a pas besoin, elle, d'avoir recours à certains moyens extrêmes qu'on met seulement en œuvre pour le service des causes désespérées.

C'est le cas ou jamais de poser la fameuse question : D'où vient l'argent ?

Sans doute, les bons gogos de la *Paix* y sont pour quelque chose, mais les réserves de ce côté ne suffiraient pas à subvenir à la propagande débridée qui se fait du côté de nos adversaires.

Quels sont donc les capitalistes qui subventionnent cette propagande ?

Faut-il les chercher chez les amis de l'étranger qui poursuivent en France le « chambardement général » ou bien y a-t-il quelque part des spéculateurs fortement intéressés au maintien de la Municipalité collectiviste à la mairie de Roubaix ?

Dans l'un et dans l'autre cas, il y a là de quoi faire réfléchir tous les citoyens de Roubaix : ceux dont la vie et le travail dépendent de l'industrie qui a besoin d'ordre et de tranquillité, comme ceux qui veulent une administration indépendante des brasseurs d'affaires.

Trop de cynisme

Les journaux de l'alliance radicale-socialiste ont vraiment trop de cynisme.

A propos du meeting monstre de l'Hippodrome, leurs rédacteurs qui n'y ont pas assisté, donnent un compte rendu où le « toupet » le dispute à la mauvaise foi.

Alors que l'auditoire se composait de plus de huit mille électeurs, l'une des feuilles en question raconte sérieusement qu'il y avait douze cents personnes dont la moitié de collectivistes, et l'autre en « a compté » cinq cents.

Franchement, est-ce que l'*Egalité* et l'*Avenir* prennent leurs lecteurs pour des imbéciles ?

Attention !

NOUS CONNAISSONS plusieurs individus privés de leurs droits civiques qui, en dépit de la loi, ont reçu leur carte d'électeur. Une surveillance rigoureuse sera exercée à leur endroit pour le cas où ils se présenteraient, dimanche, dans un bureau de vote.

La surveillance des urnes

RECOMMANDATION IMPORTANTE

« Toutes les irrégularités constatées dans l'accomplissement des opérations électorales doivent être immédiatement relevées et faire l'objet de protestations inscrites au procès-verbal.

« Ainsi : si les électeurs désignés pour remplir les fonctions d'assesseurs n'étaient pas choisis parmi les deux plus jeunes et les deux plus vieux électeurs présents à l'ouverture du scrutin, si le secrétaire était choisi par le président du bureau sans le consentement de la majorité des assesseurs, une protestation motivée devrait être inscrite sur le champ au procès-verbal.

« Si des électeurs stationnant dans le bureau en étaient expulsés, leur protestation devrait également être inscrite au procès-verbal ; il serait même indispensable de faire une protestation pour chaque expulsion, ou de devenir en signer une au siège du comité, café Pandore, rue Pauvrée, 28.

« Le Président du bureau a la police de l'assemblée électorale. Le pouvoir de police du président comporte le droit de faire expulser de la salle du scrutin, les électeurs qui causent du désordre, mais le président abuserait de ses pouvoirs s'il allait jusqu'à supprimer la publicité des opérations, par exemple, en interdisant tout stationnement d'un électeur dans la salle du vote. »

Avis aux fraudeurs

Certaines condamnations correctionnelles entraînent forcément la déchéance des droits politiques et en particulier du droit de vote.

Aux élections municipales du 11 avril 1897, deux collectivistes privés de leurs droits civils, mais non rayés des listes, ont été poursuivis et condamnés par le Tribunal correctionnel de Lille, pour avoir voté n'y ayant plus droit.

Voici la liste des cas entraînant la radiation des listes électorales : Perdent leurs droits civils pour cinq ans ceux qui ont été condamnés à plus d'un mois de prison pour les délits suivants : ivresse ou récidive correctionnelle, outrages publics envers un juré en raison de ses fonctions ou envers un témoin à raison de sa déposition, outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique police, gendarmerie, rébellion envers les mêmes agents. Ceux qui ont été condamnés par les tribunaux pour vol, escroquerie, affaire de mœurs, banqueroute, etc., perdent leurs droits civils pour toujours quand la peine prononcée contre eux comporte de la prison, quelle qu'en soit la durée

Seule la réhabilitation peut les rétablir dans leur qualité d'électeurs.

L'Union Sociale et Patriotique fera poursuivre toute personne qui, ayant perdu ses droits, voterait quand même.

LES BUREAUX DE VOTE

Voici les noms des présidents des différents bureaux :

Première section. — Rue du Bois : M. Milbéo ; Tribunal de commerce : M. Vandeputte ; Rue Brézin : M. Wichart ; Rue de Naples : M. Hespel.

Deuxième section. — Ecole de musique : M. Ponthieu ; Rue Archimède : M. Gonce ; Rue Saint-Vincent : M. Thérin ; Boulevard d'Halluin : M. Nys.

Troisième section. — Rue Ternaux : M. Lepers ; Rue Turgot : M. Lombart ; Rue Montaigne : M. J.-B. Wilfart.

Quatrième section. — Hôtel-de-Ville : M. Carrette ; Rue du Moulin : M. Boucherie ; Rue Decrème : M. Delétré ; Rue d'Hem : M. Dujardin.

Cinquième section. — Rue Sainte-Elisabeth : M. Louis Carpentier ; Rue Pierre-de-Roubaix : M. Stienne ; Rue Delezenne : M. Achille Carpentier.

UNE RÉUNION COLLECTIVISTE AU THEATRE COUVREUR

Une manifestation à la sortie. — Multiples incidents. — Un rédacteur du « Journal de Roubaix » blessé à la tête par un pavé.

Les collectivistes s'étaient donné rendez-vous pour samedi soir au Théâtre Couvreur. Cette réunion a ressemblé à toutes les réunions révolutionnaires, c'est-à-dire qu'on y a insulté tout ce que nous respectons et prêché la lutte des classes. Nous aurons donc peu de choses à en dire.

C'est le citoyen Carrette, maire de Roubaix, qui préside la réunion. Il est entouré de deux de ses adjoints, les citoyens Lepers et Milbéo. Après une courte allocution, dans laquelle le citoyen-maire exhorte ses auditeurs à la discipline, le jour du scrutin, les citoyens Servais, Moreau et Bailleul viennent rééditer les arguments développés par eux dans les précédentes réunions. Rien de saillant à relever dans leurs discours.

Un libertaire, qui a demandé la parole, vient à la tribune faire le procès de la bourgeoisie et préconiser les moyens violents.

A dix heures et demie, la séance est levée et les auditeurs se forment en un cortège qui parcourt le quartier du Fontenoy en chantant l'« Internationale » et autres refrains révolutionnaires et en poussant des cris divers.

Les manifestants injurient fréquemment les personnes qu'ils rencontrent sur leur passage. C'est ainsi que, sur la place de la Gare, des voyageurs descendant du train, sont grossièrement insultés. Voleur ! buveur de sang ! sont les épithètes les plus douces qu'on leur décoche.

Le cortège internationaliste descend la rue de la Gare. Devant les cafés et le cercle Ozanam que la police est obligée de protéger, de nouvelles injures sont lancées à l'adresse de paisibles consommateurs.

Une partie des manifestants descend la rue Neuve. Les autres au nombre de 300 environ, prennent la direction de la Grande Rue. C'est alors qu'un de nos collaborateurs est victime, devant le « Journal de Roubaix » d'une lâche agression dont nous parlons plus haut.

Les révolutionnaires se dispersent ensuite et le calme se rétablit peu à peu.

LES AFFICHES

Les affiches suivantes viennent d'être placardées à Roubaix :

UN POINT C'EST TOUT !

Les mensonges redoublent. Vous ne laisserez pas surprendre votre bonne foi.

Facteurs !

En 1899, je recevais vos remerciements, cela n'a pas endormi ma sollicitude :

1. Le 9 février 1900, j'ai voté pour l'augmentation proposée par MM. Lemire et Pourquery de Boisserin en vue d'allouer cinquante francs par enfant aux familles de plus de trois enfants et cela en faveur de tous les agents et sous-agents gagnant moins de 2,000 francs.

2. Le même jour, j'ai voté la proposition de M.

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL)

L'incendie de l'église d'Aubervilliers

Paris, 5 mai. — On assure que M. Lemercier, juge d'instruction chargé d'instruire l'affaire de l'incendie de l'église d'Aubervilliers, prétend qu'il possède des charges sérieuses contre le sacristain Koscher et qu'il a acquis la certitude que toutes les portes de l'église avaient été ouvertes et que le sacristain, possédant seul les clefs, pouvait seul ouvrir les portes.

C'est là, d'ailleurs, paraît-il, tout ce que possède le juge et qu'il appelle des charges sérieuses.

Quant à Koscher, qui conteste absolument le « sérieux » de ces charges, il répond à l'argument de M. Lemercier, en faisant observer qu'on a parfaitement pu ouvrir avec de fausses clefs.

D'autre part, la « Croix » a recueilli de la bouche d'un habitant d'Aubervilliers cette déclaration : « Je crois que nous allons assister à un gros scandale soigneusement préparé de longue date ».

Je suis autorisé à affirmer d'après des informations très précises que, contrairement à certaines allégations, le sacristain de l'église d'Aubervilliers n'est pas du tout l'ivrogne invétéré qu'on a voulu dépeindre. Koscher était très exact à son service.

Du reste à la sûreté et au Parquet, on est loin de partager l'opinion du juge et l'on craint qu'il ne se soit laissé emporter par un zèle trop ardent.

A propos de l'hypothèse sans nom, caressée par quelques-uns, de l'incendie de l'église par le curé et du fait erroné mis en avant, que le curé d'Aubervilliers bénéficierait d'une prime d'assurance de ce chef, on fait remarquer justement que l'église d'Aubervilliers, comme la plupart des églises, appartient à la commune et que l'incendie, loin de profiter en quoi que ce soit au curé, cause un préjudice considérable à la Fabrique, puisque c'est la commune et non le curé qui touche la prime d'assurance.

On sait que les communes ne sont pas toujours généreuses quand il s'agit de réparations aux édifices du culte et il faut que la fabrique, et souvent le curé, participent de leurs deniers pour la plus grande part.

La catastrophe de Schiffield

New-York, 5 mai. — On a retrouvé jusqu'à présent 250 cadavres dans la mine de Schiffield. On ne croit pas qu'il y ait d'autres victimes.

Les fêtes de Berlin

Berlin, 5 mai. — L'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche se sont rendus ce matin sur le champ de manœuvres de Jutebog pour assister à une grande revue de troupes. Ils étaient accompagnés du prince héritier, du prince Henri et de leur suite.

Les deux empereurs se sont rendus ce soir à 6 heures, à la caserne du régiment de grenadiers et ont également passé en revue le régiment dont François-Joseph est le colonel.

Berlin, 5 mai. — Le cardinal Rampolla a chargé l'envoyé de Prusse, baron de Rotenham, de transmettre à l'empereur Guillaume les félicitations et les vœux du Saint-Père à l'occasion de la majorité du prince impérial.

COTONS AMERICAINS

New-York, samedi 5 mai.

Cours d'ouverture

Tendance soutenue. Baisse : mai 6; octobre 4.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	précédente
Mai	9.56	9.54	9.34	9.32
Juin.....	9.47	9.42	9.34	9.32
Juillet.	9.43	9.42	9.33	9.31
Août	9.26	9.23	9.05	9.02
Septembre...	8.48	8.46	8.36	8.33
Octobre.....	8.23	8.21	8.00	7.94
Novembre...	8.04	8.03	7.85	7.83
Décembre...	8.04	8.02	7.85	7.83
Janvier	8.05	8.04	7.86	7.84
Février	8.07	8.06	7.86	—
Mars.....	—	—	—	—
Avril.....	—	—	—	—

RECETTES	LA VEILLE	CE JOUR
Ports des Etats-Unis....	7.000 balles	6.000 balles
Ports de l'intérieur.....	1.000 »	1.000 »

Dernières nouvelles régionales

UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT A HAVELUY. — Un sieur Jules Hébaut, 27 ans, mineur, a tenté d'assassiner M. Alfred Denis, 52 ans, ingénieur à la fosse d'Haveluy, en le frappant plusieurs fois à l'aide d'un couteau de boucher.

M. Denis a été atteint, mais fort heureusement assez légèrement, à la main droite, à l'oreille et à la joue gauche. Hébaut a été arrêté.

UN LILLOIS ARRÊTÉ A PARIS. — Un nommé Bordin, instituteur en disponibilité, appartenant à une honorable famille de Lille, a été arrêté samedi à Paris pour grivèlerie et port illégal de décoration.

LES GREVES DE LILLE. — Quatre cardeuses de la filature de MM. Florin Herbaut, rue de Douai se sont vu dresser procès-verbal pour entraves à la liberté du travail.

Une nouvelle grève s'est déclarée dans la filature de lin de MM. Crépy fils et Cie, boulevard de la Moselle: 9 hommes de peine et 80 étiraguesses et bambrocheuses ont cessé le travail réclamant une augmentation de salaire.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Une réunion de l'Union Sociale et Patriotique, rue Pierre-de-Roubaix

Discours de MM. Eugène Motte et Dubois

La dernière réunion républicaine a eu lieu samedi soir, à l'estaminet Perche-Rose, rue Pierre de Roubaix. M. Eugène Motte, malgré les fatigues d'une laborieuse campagne électorale, a tenu à passer cette veillée des armes dans le populeux quartier du Pile, où il a retrouvé l'accueil enthousiaste qui, dans aucune partie de la ville, ne lui a fait défaut.

Plus de deux cents électeurs s'entassaient dans la salle trop exiguë de M. Perche-Rose. C'était M. Dubois, ouvrier mécanicien, qui présidait la séance. Il a aussitôt donné la parole au vaillant député de Roubaix.

Après avoir déclaré tout le plaisir qu'il ressentait à parler devant les électeurs du Pile, M. Eugène Motte fait, une fois de plus, bonne justice des attaques de ses adversaires. Ils ont eu recours au mensonge, dit-il, et à des grossièretés qui ne méritent pas de réplique. Le suffrage universel les jugera demain.

L'orateur passe ensuite en revue les chefs d'accusation des collectivistes et n'a pas de peine à y répondre victorieusement. Il s'étend principalement sur le reproche qu'on lui avait fait d'avoir établi des usines en Russie et prouve qu'il a fait, en agissant ainsi œuvre de bon Français. Je suis allé là-bas, dit-il, faire connaître notre industrie et concurrencer nos rivaux, les Allemands et les Anglais. Loin d'avoir enlevé du travail aux ouvriers roubaisiens en établissant ces usines, je leur en ai donné, car les matières premières manufacturées en Russie sont soumises ici à un premier travail qui occupe 300 ouvriers.

Cette déclaration franche et péremptoire est soulignée par de très vifs applaudissements.

Passant aux questions municipales, M. Eugène Motte démontre que les conseillers collectivistes ont été de piètres administrateurs sans compétence. Ils n'avaient pas d'ailleurs l'indépendance nécessaire pour travailler efficacement aux intérêts de Roubaix, soumis qu'ils étaient aux ordres de comités occultes.

Le programme des candidats républicains est ensuite examiné en partie par l'orateur et applaudi par l'assistance.

Demain, déclare en terminant M. Eugène Motte, grâce à la confiance de tous les honnêtes gens, nous rendrons Roubaix à la confiance réciproque que se doivent des concitoyens.

Une triple salve de braves accueille la péroraison du sympathique député de Roubaix.

Le silence rétabli, M. Dubois, en quelques mots convaincants, fait un dernier appel aux électeurs du Pile et leur donne rendez-vous à dimanche soir pour fêter le triomphe des partisans de l'ordre et de la liberté.

La sortie s'effectue au chant de la « Marseillaise » et les auditeurs organisent un cortège qui se rend au boulevard de Belfort, au siège d'une section de l'Union Sociale et Patriotique. Sur leur parcours, les patriotes sont applaudis par un grand nombre d'habitants du quartier.